Accord de l'Ouest

Il s'agit à mon avis d'un marché irréfléchi, et ce n'est même pas un «marché» car le gouvernement a jeté ses as avant même d'entamer les négociations. Dans son célèbre discours de la grange rouge prononcé en juillet, le premier ministre (M. Mulroney) avait déclaré que les conservateurs supprimeraient l'impôt sur les revenus pétroliers. C'est ainsi que la ministre s'est présentée à la table des négociations sans avoir pratiquement aucun as dans son jeu contre une équipe de négociateurs très coriaces de l'Alberta.

Les phrases qu'a employées le ministre dans son discours, comme «le moteur de la croissance économique» et ainsi de suite, me préoccupent vivement. Nous les avons entendu prononcer par l'Association canadienne du pétrole lorsqu'elle a comparu devant le comité de l'énergie de la Chambre des communes, au début des années 80. J'ai entendu les grandes sociétés pétrolières répéter inlassablement ces phrases. Le ministre, qui est le larbin de l'industrie pétrolière, a gobé tout ce qu'elle lui a raconté.

Comment le gouvernement va-t-il compenser ce manque à gagner de recettes, monsieur le Président? Le gouvernement établit ses propres statistiques et je vais les citer. En 1984, le partage des recettes tirées du pétrole a représenté 22 milliards en recettes, dont 3.8 milliards devaient aller au gouvernement fédéral. Voici comment on partage le gâteau. Il cède aujourd'hui une partie importante de ces recettes par le truchement de la TRPG. Par quoi va-t-il les remplacer? Il est question de créer des emplois. C'est vrai, certains emplois sont créés en Alberta et la province en a besoin, mais je vous signale, monsieur le Président, que selon l'Agence de surveillance du secteur pétrolier, durant les six premiers mois de 1984, par rapport à l'année précédente, les bénéfices de l'industrie pétrolière au Canada ont augmenté de 40 p. 100, soit une augmentation de 1.7 milliard pour l'ensemble de l'industrie. Les immobilisations, pour la même période, ont diminué de 5 p. 100. Ainsi, compte tenu de la récente augmentation du prix de l'essence, il n'y a aucune raison de donner davantage à l'industrie. Quant à la rentabilité des investissements, nous ne pouvons pas croire ce baratin. John Halliwell, éminent économiste de la Colombie-Britannique, a déclaré dernièrement dans un article qu'en réalité, l'industrie pétrolière rentabilise une fois et demie plus ses investissements que n'importe quel autre secteur au Canada. Et le gouvernement se laisse prendre! Les députés devraient lire les observations du sous-ministre de l'Energie de l'Ontario, Duncan Allen. Voici ce qu'il a déclaré en janvier, et

«Le moteur de la croissance (industrie pétrolière) prélève beaucoup plus dans la poche du consommateur sous forme d'une baisse sensible du pouvoir d'achat en Ontario, ce qui a des effets compensatoires très restreints au niveau des emplois, des achats et des investissements—en moyenne, le résultat est négatif sauf pour l'Alberta», a déclaré Allen.

En effet, selon lui, détourner des fonds et des ressources vers l'industrie pétrolière est un piètre investissement en matière de création d'emplois. Pour chaque million investi dans le secteur pétrolier, seulement 15 emplois permanents sont créés pour des Canadiens. Il ajoute que 60,000 emplois seront supprimés si l'Ontario passe au prix international.

Je tiens à demander à la ministre, et je le ferai plus tard, si elle a consulté Frank Miller pour lui demander s'il est d'accord avec son sous-ministre de l'Énergie. Le ministre de l'Énergie du Manitoba a déclaré que l'alignement sur le cours mondial coûtera 1,500 emplois à cette province et beaucoup d'autres à travers le pays, ce dont le gouvernement fédéral ne tient pas

compte. Selon lui, s'il est nécessaire d'en arriver au cours mondial, il faut faire des compromis. Nous voulons déterminer quels compromis pourront aider les autres régions du pays et le consommateur.

Nous voulons déterminer également ce que deviendra le gaz naturel. Il s'agit d'une entente partielle. Le fin mot du litige entre l'Alberta et l'Ontario portera sur l'établissement du prix du gaz naturel. Le gouvernement s'est contenté de reporter l'entente sur le gaz naturel. Nous voulons savoir si le gouvernement sera disposé à s'engager à l'avenir pour que le prix à l'exportation du gaz ne tombe jamais en-dessous de celui que doivent payer les Canadiens. Nous trouverons la réponse à toutes ces questions lorsque le vrai marché sera conclu.

Je pourrais dire beaucoup de choses au sujet de l'entente; d'abord, c'est un nouvel ouvrage sur le Programme énergétique national. J'étais ici quand ce programme a été instauré. Un programme qui a suscité bien des problèmes. C'étaient des programmes bureaucratiques comme ça que les libéraux pouvaient inventer avec leurs subventions, leur aide financière et ainsi de suite. Mais il reste que le Canada a besoin d'un programme énergétique national. Nous ne pouvons croire tout ce que nous disent les sociétés pétrolières. Il faut assurer un juste équilibre entre les producteurs et les consommateurs. Et cet accord ne représente pas un juste équilibre pour le consommateur et le grand public. On donne tout aux sociétés pétrolières, surtout des multinationales: les recettes, la boutique avec les murs. En dépit de ce qu'on entend à la Chambre, le tout est de savoir ce que sera le cours mondial. L'avenir de l'industrie en dépendra. Pour l'instant nous sommes à la merci de prix mondiaux fictifs, par exemple, ceux fixés par l'OPEP. Nous devrons attendre pour voir ce qui va se passer. Dans l'intervalle, nous aurons quelques questions à poser au ministre.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je n'ai pas le temps de lire en entier le contenu de l'entente que la ministre a signée mais, pour le bénéfice des députés, peut-être aurait-elle l'obligeance de nous expliquer combien le gouvernement du Canada perdra de recettes du fait de la réduction de la TRPG, plus particulièrement pour les exercices de 1985-1986 et de 1986-1987.

Mes deux autres questions concernent le Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Dans sa déclaration la ministre a dit qu'elle respecterait tout accord courant, et je pense qu'elle a raison. Cependant, la ministre a-t-elle voulu dire à la province de Nouvelle-Écosse, si le programme d'encouragement est remplacé par un stimulant fiscal, qu'en définitive, la province devra se passer de subventions? Éliminet-elle complètement la possibilité d'accorder des subventions et des avantages fiscaux dans les provinces de l'Atlantique, par exemple? Il est très important de ne pas éliminer cette possibilité dans les négociations.

• (1540)

Ma troisième et dernière question—et c'est important, même si je comprends que vous vouliez accélérer les choses—est la suivante. La ministre peut-elle nous dire quelle réduction éventuelle de leurs redevances les provinces productrices ont consentie aux sociétés pétrolières et gazières? La ministre a-t-elle demandé une diminution de ces redevances et, dans l'affirmative, dans quelle mesure est-elle arrivée à ses fins?